

Nouvel élan en acceptabilité sociale

Projets de lignes de transport d'électricité



Mieux concilier les aspirations du milieu et les besoins en énergie



Sophie Brochu
Présidente-directrice générale

Le grand chantier de la transition énergétique au Québec amènera des changements importants à notre réseau de transport d'électricité. En effet, le défi d'atteindre la carboneutralité à l'horizon de 2050, qui nécessitera plus de 100 TWh additionnels d'électricité, ne s'arrêtera pas à la production de celle-ci. Cette production supplémentaire devra être transportée jusqu'à nos clients, à travers une grande partie du territoire québécois, ce qui impliquera de moderniser le réseau et d'ajouter des lignes de transport.

De tels projets, qui comportent plusieurs contraintes des points de vue environnemental, technique et financier, ne sont pas sans impacts. La population nous demande d'en tenir compte et de faire preuve plus que jamais de transparence, de rigueur, d'empathie et d'équité. Tant les personnes que les organismes touchés s'attendent à être écoutés et à influencer les décisions afin que les projets s'intègrent le plus harmonieusement possible dans leur milieu. Ces attentes sont légitimes et c'est pourquoi nous avons bonifié nos façons de faire pour mieux répondre aux aspirations du milieu.

C'est dans ce contexte que, au cours des derniers mois, nous avons mené une réflexion dans le but de revoir nos

pratiques et, ainsi, de réaliser des projets mieux adaptés aux territoires visés. Nous avons réuni nos spécialistes afin qu'ils recensent les meilleures pratiques d'entreprises dans le monde, évaluent les plus récentes technologies et repensent nos processus de réalisation de projet et la façon dont nous échangeons avec les collectivités. Ainsi, nous avons pu déterminer ce qui devait être conservé et amélioré. Nous avons ensuite soumis les résultats de notre analyse à une trentaine de spécialistes externes de domaines variés afin d'enrichir notre réflexion.

Chaque projet étant unique, notre démarche et nos outils pour réaliser nos projets de lignes seront variés et flexibles. L'objectif est de miser sur l'écoute, le dialogue et la créativité, et de favoriser le plus large consensus possible. Les directives internes qui encadrent les activités d'Hydro-Québec et les processus qui en découlent seront adaptés à cette démarche.

Nous avons la conviction que travailler étroitement avec le milieu est une condition essentielle à la réalisation de projets pour le bénéfice des collectivités et de la population du Québec.

Sophie Brochu

Notre engagement en matière d'acceptabilité sociale s'articule autour des principes suivants :



Le partage de notre expertise

Mettre notre expertise au service des Québécoises et des Québécois pour assurer le succès de la transition énergétique.



Le dialogue avant tout

Tenir compte des aspects sociaux et environnementaux du milieu d'accueil dès l'étape de l'analyse des besoins en électricité.



Une vision commune

Au cours de cette même étape d'analyse, travailler avec les collectivités afin de déterminer où il faut renforcer ou prolonger le réseau. Voici quelques éléments dont nous tenons compte lors de l'analyse :

- augmentation de la population ou changement de ses habitudes (par exemple, le recours au télétravail) ;
- développement industriel et commercial ;
- électrification de l'économie ;
- schémas d'aménagement des MRC et plans d'urbanisme des villes.



Un projet adapté aux besoins

Tout au long de la planification, de la conception et de la construction des lignes, mettre en place toutes les mesures à notre disposition pour les adapter aux caractéristiques du territoire et aux besoins et préoccupations des collectivités d'accueil, ce qui implique :

- des méthodes de consultation plus souples, respectueuses et constructives ;
- une prise en compte précoce des paysages et des autres éléments reconnus du territoire.



Des pratiques en évolution

Continuer de faire évoluer nos pratiques de consultation et de conception de projets.



Transition énergétique et évolution du réseau

S'étendant sur près de 35 000 km, le réseau de transport d'Hydro-Québec est le plus vaste de l'Amérique du Nord*. Ses lignes à très haute tension relient les complexes hydroélectriques situés dans le nord du Québec aux lieux de consommation du sud.

L'électrification de l'économie du Québec, le développement économique et le vieillissement des équipements obligeront Hydro-Québec à moderniser son réseau de transport d'électricité et à construire de nouvelles lignes tout en maintenant des tarifs le plus bas possible.

- Ligne à 735 kV
- - - Ligne à 735 kV en construction
- - - Ligne à 450 kV à courant continu
- Centrale hydroélectrique de 245 MW et plus
- ▲ Centrale thermique
- Poste à 735 kV

* Le réseau de transport régional d'Hydro-Québec, qui n'apparaît pas sur la carte, comporte des lignes à 315, 230, 161, 120, 69 et 49 kV.

An aerial photograph of a forest during autumn. The trees show a mix of green, yellow, orange, and red. A large green field is visible in the middle ground. Several high-voltage power lines with metal towers stretch across the landscape from the foreground towards the background. The text "5 nouveautés" is overlaid in large white font in the lower-left quadrant.

5 nouveautés

1. L'enfouissement, possible dans certaines situations

Bien qu'il soit difficile d'enfouir les lignes de transport d'électricité en raison des contraintes techniques et des coûts importants, cette possibilité sera dorénavant étudiée en fonction de certains critères dès l'étape de la planification des projets. Ces critères ont trait notamment aux contraintes du milieu et aux éléments de très forte sensibilité environnementale : un écosystème forestier exceptionnel, une réserve de biodiversité, un parc national, un lieu historique national, une zone urbaine, etc.



2. Des aménagements améliorés et un accompagnement personnalisé des propriétaires qui résident en bordure des lignes projetées

Nous veillerons à éviter le plus possible les éléments valorisés du milieu, mais également à améliorer nos aménagements grâce à différentes options qui pourront être offertes selon le contexte et les particularités du milieu d'accueil.

Concrètement, nous entendons :

- optimiser le tracé des lignes aériennes et positionner les nouvelles structures de façon à en réduire l'impact visuel à partir des propriétés touchées ;
- proposer des options aux propriétaires qui résident en bordure des emprises de ligne afin de mieux intégrer visuellement les lignes projetées au milieu d'accueil. Dans certaines situations, les propriétaires touchés pourraient, s'ils ou elles le souhaitent, bénéficier de la création d'écrans végétaux ou de murs d'intimité le long des emprises ;
- développer, avec l'accord des personnes possédant les propriétés touchées et le soutien de la collectivité, des aménagements récréatifs et communautaires dans les emprises.



3. Des consultations plus tôt dans le processus et une approche plus flexible

Nous nous engageons à appliquer une approche plus ouverte et attentive et à faire preuve de transparence.

Concrètement, nous entendons :

- amorcer les échanges avec les représentants et représentantes des collectivités pour mieux connaître le territoire dès la détermination d'un besoin de modification du réseau, soit avant même que le projet ne débute ;
- montrer de la souplesse quant aux échéanciers de consultation ;
- vulgariser l'information et la rendre plus accessible ;
- adapter les modes de consultation et de collaboration aux particularités et aux besoins de chaque collectivité accueillant un projet.

Exemple

Hydro-Québec a entamé des discussions avec les intervenantes et intervenants régionaux très tôt dans le processus d'élaboration du projet Micoua-Saguenay, une ligne à 735 kV de 260 km. Ces échanges précoces ont permis d'établir une relation de confiance entre les partenaires et de déterminer rapidement les enjeux liés à l'acceptabilité sociale du projet. En outre, l'approche de consultation convenue entre Hydro-Québec et les collectivités a permis de définir un projet avantageux pour tous les partenaires.



4. Les paysages et les éléments valorisés du territoire au cœur des décisions

Nous recueillerons les commentaires et suggestions des représentantes et représentants des collectivités concernant la présence d'éléments singuliers et reconnus dans les schémas d'aménagement et de développement des MRC et les plans d'urbanisme des municipalités, ou caractéristiques du milieu en matière démographique ou politique. Cette collaboration permettra de bonifier les projets de façon consensuelle et de contribuer davantage au développement du territoire des collectivités concernées.

Concrètement, nous entendons :

- bonifier les inventaires des milieux naturel et humain ainsi que du paysage en collaborant avec les spécialistes et aménagistes du milieu;
- en collaboration avec les collectivités, intégrer dans les études et évaluations environnementales les particularités du territoire et autres éléments reconnus qui auront été relevés.

Exemple

La création d'un corridor vert a été annoncée en décembre 2020 dans le cadre du projet de l'Aqueduc-Saraguay, soit la reconstruction d'une ligne électrique dans la partie ouest de l'île de Montréal. Ce projet répond à une préoccupation des résidents et résidentes, qui souhaitent avoir accès à plus d'espaces verts, tout en permettant à Hydro-Québec de satisfaire à la demande croissante d'électricité de la métropole. Ce projet sera réalisé en partenariat avec la Ville de Montréal et certaines villes de l'ouest de l'île au cours des prochaines années.



Source : Projet du corridor de biodiversité, arrondissement de Saint-Laurent.

5. De nouveaux outils pour élaborer nos projets

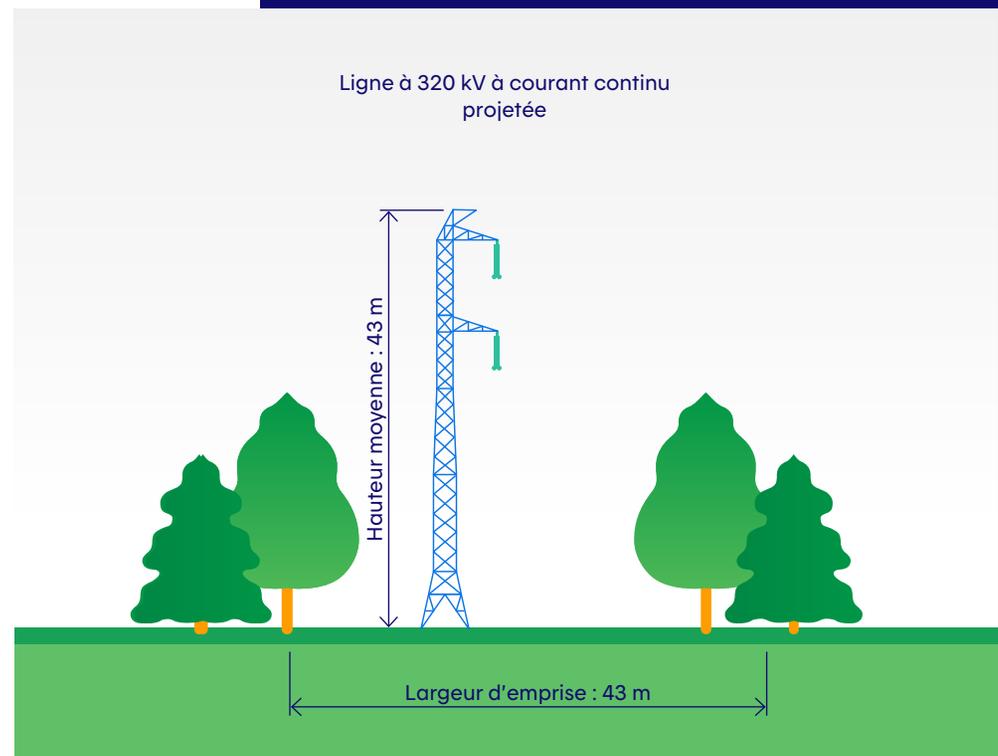
Nous allons adapter la conception de nos projets et optimiser l'intégration des lignes dans les milieux d'accueil grâce à de nouveaux outils.

Concrètement, nous entendons :

- concevoir des pylônes adaptés aux caractéristiques du milieu, par exemple en réduisant leur hauteur, en modifiant leur couleur ou en considérant l'usage de nouveaux matériaux;
- adapter la largeur des emprises et limiter le plus possible la coupe d'arbres;
- moduler la hauteur de la végétation dans les emprises de ligne en fonction des aménagements souhaités;
- soutenir les collectivités qui souhaitent faire un usage communautaire des emprises de ligne avec l'accord des personnes qui possèdent les propriétés concernées.

Exemple

Dans le cadre du projet d'interconnexion Appalaches-Maine, grâce à la collaboration avec le milieu et compte tenu de la volonté des collectivités touchées de préserver un milieu boisé, Hydro-Québec a conçu un nouveau type de pylône à armement vertical pouvant s'insérer dans une emprise de ligne plus étroite, ce qui a permis de limiter la coupe d'arbres. Cette proposition a été bien reçue par le milieu d'accueil du projet.



Pour les Premières Nations et la Nation inuite, une approche distincte, adaptée aux caractéristiques culturelles et aux structures de gouvernance autochtones

- L'approche repensée en matière d'élaboration de projets de lignes de transport permettra de réaliser des projets plus porteurs et inclusifs, pour le bénéfice de l'ensemble de la population du Québec. Hydro-Québec réitère également son engagement envers les Premières Nations et la Nation inuite à approfondir et à solidifier le dialogue et à bâtir des relations fondées sur le respect mutuel, le partenariat et une participation réelle des Autochtones aux projets.
- Dans le cadre de ses projets de lignes de transport, Hydro-Québec continuera à tenir compte des caractéristiques culturelles et des structures de gouvernance autochtones, du cadre juridique, de l'importance de la contribution du savoir traditionnel et elle veillera à la mise sur pied de mécanismes et de structures de coordination, de consultation et de participation déterminés conjointement.

Cycle d'élaboration d'un projet de ligne de transport d'électricité

Approche renouvelée

Démarche environnementale et de concertation avec le milieu



En savoir plus sur nos projets :
www.hydroquebec.com/projets

© Hydro-Québec

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2025

ISBN : 978-2-555-01032-1 (PDF v.fr.) 2^e édition, 2025

ISBN : 978-2-550-92194-3 (PDF v. fr.) 1^{re} édition, 2022

2025G197/2022G086

